

N° 67

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1965-1966

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 17 novembre 1965.

## LETTRE DE RECTIFICATION

DE

M. LE PREMIER MINISTRE

A

M. LE PRÉSIDENT DU SÉNAT

*relative à la rédaction du Plan de développement  
économique et social.*

---

Paris, le 17 novembre 1965.

*Le Premier Ministre  
à  
Monsieur le Président du Sénat*

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Gouvernement a décidé d'apporter une rectification à la rédaction du Plan de développement économique et social en cours de discussion devant le Sénat.

---

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2<sup>e</sup> législ.) : 1617, 1637, 1638, 1644, 1656 et in-8° 424.

Sénat : 38, 40, 41, 56 et 58 (1965-1966).

Cette rectification est la suivante :

A la page 26 (3<sup>e</sup> alinéa), après les mots « application d'une politique agricole », insérer un renvoi (1) ainsi libellé : « Les incidences, dans ce domaine, de l'évolution de la situation de la Communauté économique européenne feront l'objet d'un compte rendu particulier dans le Rapport annuel d'exécution du Plan annexé au projet de loi de Finances » (a).

*(Le reste sans changement.)*

Pour le Premier Ministre et par délégation :

*Le Secrétaire d'Etat  
chargé des relations avec le Parlement,*

*Signé : PIERRE DUMAS.*

---

(a) Cette rectification porte sur le document n° 1617 (Assemblée Nationale, 2<sup>e</sup> législature).